Ecrit par Echo du Mardi le 30 janvier 2024

Saint-Didier : partis débusquer des sangliers, les chasseurs découvrent un obus de la seconde guerre mondiale





Lundi 29 janvier dernier, lors d'une battue organisée dans le secteur des Garrigues à Saint-Didier, un chasseur a découvert un obus de mortier de la seconde guerre mondiale. L'engin, toujours armé, se trouvait à proximité de sa proie, près de la Nesque. Les forces de l'ordre, composées de la police municipale et de la Brigade de Gendarmerie de Pernes, ont immédiatement signalé l'objet à la Sécurité Civile et délimité un périmètre de sécurité.

Ce mardi matin, deux démineurs de la Sécurité Civile de Marseille ont été envoyés sur les lieux pour gérer cette situation délicate en raison du caractère instable de l'obus. Les démineurs ont procédé à son explosion sécurisée.

« Bien que la découverte de cet obus soit quelque peu insolite, elle souligne l'importance de respecter les règles de sécurité fondamentales en présence d'un tel objet historique. Alertez immédiatement la police

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 30 janvier 2024

ou la gendarmerie de votre secteur, explique la municipalité de Saint-Didier. Ne touchez surtout pas l'objet. Assurez-vous de bien repérer l'emplacement de l'objet pour faciliter son repérage ultérieur. »

Une battue contre la recrudescence de sangliers

Organisée à l'initiative de la mairie de Saint-Didier, cette battue avait pour objectif de répondre aux préoccupations exprimées par les résidents des lotissements Saint-Jacques, des Cigales et des Berges de la Nesque. C'est donc dans ce cadre que la société de chasse du Beaucet a organisé la battue, en collaboration avec la brigade de Gendarmerie de Pernes-les-Fontaines et la police municipale. Au final, 5 sangliers ont été abattus.

« Ces sangliers se rapprochaient des habitations et provoquaient des dégâts dans les jardins des riverains, précise la municipalité. En cas de nouvelles plaintes, il pourrait être envisagé d'organiser une nouvelle battue pour répondre aux préoccupations croissantes des résidents. »

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !